

CONTRAT DE LICENCE DE SERVICE DE LOGICIEL SYMANTEC
Norton 360

IMPORTANT : VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LES TERMES DU PRESENT CONTRAT DE LICENCE ("CONTRAT DE LICENCE") AVANT D'UTILISER LE LOGICIEL (DEFINI CI-APRES). SYMANTEC CORPORATION ET/OU SES FILIALES ("SYMANTEC") ACCEPTENT DE VOUS CONCEDER LE LOGICIEL SOUS LICENCE, A VOUS, EN TANT QUE PERSONNE PHYSIQUE, SOCIETE OU PERSONNE MORALE QUI UTILISEREZ LE LOGICIEL (CI-APRES "VOUS" OU "VOTRE"), A LA SEULE CONDITION QUE VOUS ACCEPTIEZ L'ENSEMBLE DES TERMES DU PRESENT CONTRAT DE LICENCE. LE PRESENT DOCUMENT EST UN CONTRAT JURIDIQUE APPLICABLE CONCLU ENTRE VOUS ET SYMANTEC. EN OUVRANT L'EMBALLAGE SCELLE, EN CLIQUANT SUR LE BOUTON "J'ACCEPTÉ" OU "OUI", EN INDIQUANT AUTREMENT VOTRE ACCORD ELECTRONIQUEMENT OU EN PROCEDANT AU CHARGEMENT DU LOGICIEL, VOUS ACCEPTEZ LES CONDITIONS DU PRESENT CONTRAT DE LICENCE. SI VOUS REFUSEZ CES CONDITIONS, CLIQUEZ SUR LE BOUTON "ANNULER" OU "NON", OU INDIQUEZ AUTREMENT VOTRE REFUS, CESSEZ TOUTE UTILISATION DU LOGICIEL ET CONTACTEZ LE SERVICE CLIENTELE DE SYMANTEC EN UTILISANT LES COORDONNEES FIGURANT DANS LA SECTION 12 DU PRESENT CONTRAT DE LICENCE, DANS UN DELAI DE SOIXANTE (60) JOURS SUIVANT LA DATE D'ACHAT AFIN D'EN OBTENIR LE REMBOURSEMENT (DEDUCTION FAITE DES FRAIS D'ENVOI ET DE TOUTES TAXES APPLICABLES, SAUF DANS CERTAINS ETATS ET PAYS OU LES FRAIS D'ENVOI ET LES TAXES SONT REMBOURSABLES).

1. Licence :

Le logiciel, y compris toutes les fonctions dont il est doté, sa documentation ainsi que l'emballage du produit (appelés la "Documentation"), qui accompagnent le présent Contrat de licence (collectivement appelé le "Logiciel") sont la propriété de Symantec ou de ses concédants de licence et sont protégés par la législation relative aux droits d'auteur. Bien que Symantec reste propriétaire du Logiciel, après acceptation du présent Contrat de licence, Vous disposerez de certains droits limités d'utilisation du Logiciel pendant la période de validité. La "Période de validité" débutera à la date de Votre installation initiale du Logiciel et sa durée correspondra à la période définie dans la Documentation ou la documentation sur les transactions applicables du distributeur ou du revendeur agréé auprès duquel Vous avez acheté le Logiciel. Le Logiciel peut se désactiver automatiquement et devenir non opérationnel à la fin de la Période de validité et Vous ne serez pas autorisé à recevoir des mises à jour de fonctions ou de contenu du Logiciel si la Période de validité n'est pas renouvelée. Des renouvellements de la période de validité seront disponibles conformément à la politique de support de Symantec disponible à l'adresse http://www.symantec.com/region/fr/techsupp/support_policy.html.

Le présent Contrat de licence régit toute version, révision, mise à jour ou amélioration du Logiciel que Symantec peut Vous fournir. Dans le cadre du présent Contrat de licence, vos droits et obligations concernant l'utilisation de ce Logiciel peuvent être modifiés par la Documentation et sont soumis au droit de résiliation de la part de Symantec en cas de manquement de Votre part conformément à la section 11. Ces droits et obligations sont les suivants.

Pendant la période de validité, Vous pouvez :

- A. utiliser une copie du Logiciel sur un seul ordinateur. Si un plus grand nombre de copies et/ou de nombre d'ordinateurs est indiqué dans la Documentation ou dans la documentation sur les transactions applicable du distributeur ou du revendeur agréé auprès duquel Vous avez acheté le Logiciel, Vous pouvez utiliser le Logiciel conformément à de telles spécifications ;
- B. effectuer une copie du Logiciel à des fins de sauvegarde ou d'archivage, ou copier le Logiciel sur le disque dur de Votre ordinateur et conserver l'original à des fins de sauvegarde ou d'archivage ;
- C. utiliser le Logiciel en réseau, si Vous détenez une licence pour chacun des ordinateurs pouvant accéder au Logiciel via le réseau ;
- D. transférer de manière permanente à une autre personne ou entité l'ensemble de Vos droits sur le Logiciel accordés dans le cadre du présent Contrat de licence à condition que Vous ne conserviez

aucune copie du Logiciel et que le bénéficiaire accepte les termes du présent Contrat de licence. Le transfert partiel de Vos droits dans le cadre du présent Contrat de licence n'est pas autorisé. Par exemple, si la documentation applicable Vous donne le droit d'utiliser plusieurs copies du Logiciel, seul le transfert des droits d'utilisation de ces copies du Logiciel est valide.

Vous n'êtes pas autorisé et Vous ne pouvez pas autoriser une autre personne à :

- A. concéder sous licence, prendre ou donner en location toute partie du Logiciel ;
- B. pratiquer de l'ingénierie inverse, décompiler, désassembler, modifier, traduire, tenter de découvrir le code source du Logiciel, ni créer des dérivés du Logiciel ;
- C. utiliser le Logiciel dans le cadre d'un accord d'infogérance ou de temps partagé ou dans le cadre d'accords avec un fournisseur d'accès ou de services ; ou
- D. utiliser le Logiciel de quelque manière que ce soit qui n'est pas autorisée conformément au présent Contrat de licence.

2. Mises à jour des fonctions et du contenu :

A. Vous avez le droit de recevoir les nouvelles fonctions du Logiciel quand Symantec, à son entière discrétion, les met à disposition avec le Logiciel au cours de la période de validité. Symantec peut, à sa seule discrétion, ajouter, modifier ou supprimer des fonctions du Logiciel à tout moment avec ou sans préavis.

B. Certains logiciels utilisent du contenu qui est mis à jour de temps en temps, y compris mais sans s'y limiter les logiciels suivants : les logiciels antivirus et de protection contre les logiciels criminels utilisent des définitions de virus mises à jour ; les antispyware utilisent des définitions de logiciel espion mises à jour ; les logiciels antispyware utilisent des règles antispyware mises à jour ; les logiciels de filtrage de contenu et de protection contre le phishing utilisent des listes URL mises à jour ; certains logiciels de pare-feu utilisent des règles de pare-feu mises à jour ; les produits d'évaluation des vulnérabilités utilisent des données sur les vulnérabilités mises à jour et les logiciels d'authentification de sites Web utilisent des listes mises à jour de pages Web authentifiées ; ces mises à jour sont collectivement appelées "Mises à jour de contenu" (ou parfois "Mises à jour de protection" ou "Mises à jour de sécurité"). Vous avez le droit de recevoir des mises à jour de contenu du Logiciel au cours de la Période de validité.

3. Installation ; activation nécessaire :

A. Pendant l'installation, il se peut que le Logiciel désinstalle ou désactive d'autres produits de sécurité ou fonctions de sécurité lorsque ces produits ou fonctions ne sont pas compatibles avec le Logiciel ou afin d'améliorer le fonctionnement général du Logiciel.

B. Le présent Logiciel peut présenter des dispositifs techniques conçus pour en empêcher l'utilisation non autorisée (sans licence) ou illégale. Vous convenez que Symantec peut utiliser ces dispositifs afin de lutter contre le piratage de logiciels. Le présent Logiciel peut contenir un mécanisme de protection qui limite le nombre d'installations et de désinstallations du Logiciel sur un ordinateur pour un nombre défini d'ordinateurs. Le présent Contrat de licence et le Logiciel contenant le mécanisme de protection nécessitent une activation, comme cela est indiqué dans la Documentation. Le Logiciel fonctionnera pendant une durée limitée avant que Vous ne procédiez à son activation. Lors de l'activation, Vous serez invité à spécifier la clé de produit unique livrée avec le Logiciel et la configuration d'ordinateur disponible sous la forme d'un code alphanumérique sur Internet afin de vérifier l'authenticité du Logiciel. Si Vous ne procédez pas à l'activation dans les délais indiqués dans la Documentation ou conformément aux instructions du Logiciel, ce dernier cessera de fonctionner jusqu'à ce que l'activation soit réalisée, opération qui permettra de rétablir les fonctions du Logiciel. Si Vous ne parvenez pas à activer le Logiciel via Internet, ou par toute autre méthode indiquée au cours de la procédure d'activation, Vous pouvez contacter le Service clientèle de Symantec à l'aide des informations fournies par Symantec pendant l'activation, ou selon les instructions figurant dans la documentation.

4. Fonction de sauvegarde en ligne :

Le Logiciel inclut une fonction de sauvegarde en ligne, qui permet de stocker et récupérer Vos fichiers sur le système de Symantec à partir d'Internet pendant la période de validité ("Fonction de sauvegarde en ligne"). Cette fonction dépend de la quantité d'espace libre dédié à la sauvegarde en ligne fournie avec Votre logiciel et/ou que Vous pouvez acheter ultérieurement. Si Vous choisissez d'utiliser la Fonction de sauvegarde en ligne, Vous devez procéder à l'activation de cette fonction fournie avec le Logiciel.

A. Compte Norton Account. Vous devez disposer d'un compte Symantec Norton Account valide ("compte Norton Account") pour pouvoir accéder à la Fonction de sauvegarde en ligne et l'utiliser. Si Vous ne disposez pas de compte Norton Account, Vous devez réaliser la procédure d'enregistrement afin de créer un compte Norton Account et utiliser la Fonction de sauvegarde en ligne. Vous êtes entièrement responsable du maintien de la confidentialité du mot de passe de Votre compte Norton Account.

B. Connexions de communication ; disponibilité de la Fonction de sauvegarde en ligne. Vous êtes seul responsable de l'acquisition et de la maintenance d'Internet et des services et périphériques de télécommunications requis pour accéder à et/ou utiliser la Fonction de sauvegarde en ligne. La Fonction de sauvegarde en ligne est fournie "en l'état" et "selon les disponibilités" et Symantec ne peut être tenue responsable de son interruption momentanée en raison d'une maintenance planifiée raisonnable, d'une maintenance liée à des problèmes critiques ou d'éléments indépendants de la volonté de Symantec.

C. Conduite et responsabilité de l'utilisateur ; conformité avec les lois en vigueur. L'utilisation de la Fonction de sauvegarde en ligne (y compris la transmission de données que Vous choisissez de stocker à l'aide de la Fonction de sauvegarde en ligne (les "Données")) est soumise à toutes les lois et réglementations locales, régionales, nationales et internationales en vigueur, y compris, sans s'y limiter, aux lois des Etats-Unis en matière d'exportation. Vous acceptez de vous conformer à ces lois et réglementations en vigueur et de ne pas (a) utiliser la Fonction de sauvegarde en ligne à des fins illicites, (b) transmettre ou stocker des matériaux susceptibles de violer les droits sur la propriété intellectuelle ou d'autres droits de tiers ou des matériaux illégaux, délictuels, diffamatoires ou portant atteinte à la vie privée de tiers ; (c) transmettre ou stocker des données appartenant à un tiers sans avoir obtenu préalablement tous les consentements requis par la loi auprès du propriétaire des données en vue de les transmettre à Symantec afin de les stocker aux Etats-Unis ; (d) transmettre des matériaux comportant des virus logiciel ou autres codes, fichiers ou programmes informatiques dangereux tels que des chevaux de Troie, des vers ou des bombes à retardement ; (e) perturber ou interférer avec les serveurs ou réseaux reliés à la Fonction de sauvegarde en ligne ; ou (f) tenter d'accéder sans autorisation à la Fonction de sauvegarde en ligne, aux comptes d'autres utilisateurs de la Fonction de sauvegarde en ligne ou aux systèmes ou réseaux informatiques reliés à la Fonction de sauvegarde en ligne.

Les obligations précédentes relatives à l'utilisation de la Fonction de sauvegarde en ligne s'appliquent à l'ensemble de la Fonction de sauvegarde en ligne relative à Votre compte Norton. Vous êtes seul responsable de l'utilisation de la Fonction de sauvegarde en ligne et des Données transmises ou stockées à partir de la Fonction de sauvegarde en ligne relative à votre compte Norton Account.

D. Indemnisation. Vous êtes tenu d'indemniser et de défendre Symantec, ses sociétés mères, filiales, membres de la direction, directeurs, employés et agents contre les réclamations, exigences, coûts, dommages, pertes, responsabilités et dépenses de tiers, y compris les frais d'avocats raisonnables, émis par des tiers en relation ou non avec l'utilisation de la Fonction de sauvegarde en ligne à partir de Votre compte Norton, y compris, sans s'y limiter, la responsabilité liée ou non aux Données transmises ou stockées à l'aide de la Fonction de sauvegarde en ligne relative à Votre compte Norton Account.

E. Suspension ; résiliation. Symantec peut, à sa seule discrétion, suspendre ou résilier immédiatement l'utilisation de la Fonction de sauvegarde en ligne en cas de défaillance réelle ou présumée de conformité avec les présentes conditions ou toute mauvaise utilisation réelle ou présumée de la Fonction de sauvegarde en ligne. Suite à l'expiration ou à la résiliation de la période de validité, Symantec n'est pas tenue d'entretenir les Données stockées à l'aide de la Fonction de sauvegarde en ligne, de Vous transmettre ces Données ou de les transmettre à un tiers, ni même de migrer ces Données vers un autre service ou compte de sauvegarde.

F. Divers. Symantec n'est pas tenue de surveiller l'utilisation de la Fonction de sauvegarde en ligne et/ou des Données transmises ou stockées à partir de la Fonction de sauvegarde en ligne. Néanmoins, Symantec se réserve le droit de surveiller, vérifier, conserver et/ou révéler certaines Données ou informations afin de satisfaire aux exigences d'une loi, réglementation, procédure légale ou requête gouvernementale en vigueur ou d'enquêter sur la mauvaise utilisation réelle ou présumée de la Fonction de sauvegarde en ligne.

5. Support technique :

Concernant Votre utilisation du Logiciel, Vous pouvez choisir d'accéder à certaines fonctions du support technique susceptibles d'être proposées avec le Logiciel et pouvant inclure un service de messagerie instantanée avec un agent du support technique et/ou l'assistance d'un agent du support technique à partir d'un ordinateur distant (dans le présent Contrat de licence, tout type de support technique proposé à partir du Logiciel doit être appelé "Support technique"). Ce Support technique est fourni à la seule discrétion de Symantec, sans garantie d'aucune sorte. Il relève de Votre seule responsabilité de procéder à la sauvegarde de toutes Vos données et de tous Vos logiciels et programmes existants avant de bénéficier du Support technique. Au cours de l'intervention du Support technique, Symantec peut être amené à conclure que le problème technique ne relève pas des compétences du Support technique. Symantec se réserve le droit de refuser, suspendre ou résilier le Support technique à sa seule discrétion.

6. Confidentialité ; protection des données :

Le Logiciel peut à l'occasion recueillir certaines informations sur l'ordinateur sur lequel il est installé, qui peuvent comprendre :

- Des informations concernant l'installation du Logiciel. Ces informations indiquent à Symantec si l'installation du Logiciel s'est déroulée correctement. Elles sont recueillies par Symantec afin d'évaluer et d'augmenter le taux de réussite d'installation des produits Symantec. Ces informations ne seront en aucun cas mises en corrélation avec toute information personnelle identifiable.
- Des informations concernant les risques de sécurité potentiels, ainsi que les URL de sites Web consultés que le Logiciel suspecte d'être frauduleux. Ces informations sont recueillies par Symantec afin d'évaluer et d'améliorer les capacités des produits Symantec à détecter les comportements malveillants, les sites Web potentiellement frauduleux et d'autres risques de sécurité Internet. Ces informations ne seront en aucun cas mises en corrélation avec toute information personnelle identifiable.
- Les fichiers exécutables portables identifiés comme des logiciels malveillants potentiels, y compris des informations sur les actions prises par de tels fichiers lors de l'installation. Ces fichiers sont envoyés à Symantec à l'aide de la fonction d'envoi automatique du Logiciel. Les fichiers recueillis peuvent contenir des informations personnelles identifiables qui ont été obtenues par les logiciels malveillants sans Votre autorisation. Les fichiers de ce type sont recueillis par Symantec uniquement dans le but d'améliorer la capacité des produits Symantec à détecter les comportements malveillants. Symantec ne mettra en aucun cas ces fichiers en corrélation avec toute information personnelle identifiable. Cette fonction d'envoi automatique peut être désactivée après l'installation. Pour ce faire, suivez les instructions décrites dans la Documentation des produits applicables.
- Le nom donné au cours de la configuration initiale à l'ordinateur sur lequel le Logiciel est installé. Si le nom est recueilli, Symantec l'utilisera en tant que nom de compte d'un ordinateur sur lequel Vous acceptez de recevoir d'autres services et/ou sur lequel Vous utilisez certaines fonctions du Logiciel. Vous pouvez modifier le nom de compte à tout moment après l'installation du Logiciel (recommandé).
- D'autres informations utilisées afin d'analyser et d'améliorer les fonctionnalités des produits Symantec. Ces informations ne seront en aucun cas mises en corrélation avec toute information personnelle identifiable.

Les informations recueillies telles que définies ci-dessus sont nécessaires à l'optimisation des fonctions des produits Symantec et peuvent être transférées au groupe Symantec aux Etats-Unis ou dans d'autres pays susceptibles de bénéficier de lois sur la protection des données moins rigoureuses que la région dans laquelle Vous vous trouvez (y compris l'Union européenne). Toutefois, Symantec a pris certaines mesures, de sorte qu'en cas de transfert, les informations recueillies soient correctement protégées.

Symantec peut divulguer les informations recueillies si un représentant de la loi le demande conformément à la réglementation en vigueur ou dans le cadre d'une citation à comparaître ou de toute autre enquête légale. Afin de sensibiliser les utilisateurs aux risques de sécurité Internet et de promouvoir leur détection et leur prévention, il se peut que Symantec partage certaines informations avec des organismes de recherche et d'autres fournisseurs de logiciels de sécurité. Symantec peut également utiliser les statistiques basées sur les informations recueillies pour réaliser et publier des rapports sur les tendances des risques de sécurité. En utilisant le Logiciel, Vous reconnaissez et acceptez que Symantec recueille, transmette, stocke, divulgue et analyse ces informations à ces fins.

En outre, les données transmises ou stockées à partir de la Fonction de sauvegarde en ligne sont transférées et stockées sur des serveurs situés dans des pays susceptibles de bénéficier de lois sur la protection des données moins rigoureuses que celles du pays dans lequel Vous vous trouvez (y compris, sans s'y limiter, les Etats-Unis). Ces serveurs appartiennent à et sont entretenus par un processeur tiers qui a été engagé par Symantec afin de sauvegarder Vos données. Pour toute question relative à la gestion de Vos Données, veuillez contacter le Service clientèle de Symantec en utilisant les coordonnées figurant dans la section 12.

7. Garantie de remboursement à soixante (60) jours :

Si Vous êtes le détenteur d'origine de la présente copie du Logiciel et si Vous n'en êtes pas satisfait pour quelque raison que ce soit, cessez toute utilisation du Logiciel et contactez le Service clientèle de Symantec dans les soixante (60) jours à compter de la date d'achat, en utilisant les coordonnées figurant dans la section 12 du présent Contrat de licence, afin d'en obtenir le remboursement (déduction faite des frais d'envoi et de toutes taxes applicables, sauf dans certains états et pays où les frais d'envoi et les taxes sont remboursables).

8. Garantie limitée :

Symantec garantit que le support sur lequel le Logiciel est distribué sera exempt de défauts pendant une période de soixante (60) jours à compter de la date de livraison du Logiciel. Votre seul recours, en cas de rupture de la présente garantie, sera, au choix de Symantec, le remplacement par Symantec de tout support défectueux renvoyé à Symantec pendant la période de garantie, ou le remboursement par Symantec de la somme que Vous avez payée pour le Logiciel. Symantec ne garantit pas que le Logiciel répondra à Vos besoins, ni qu'il fonctionnera sans interruption ou sans erreur. Afin de dissiper les doutes, les références au "Logiciel" dans la phrase précédente incluent, sans s'y limiter, la Fonction de sauvegarde en ligne et le Support technique.

DANS LES LIMITES AUTORISEES PAR LA LOI EN VIGUEUR, LA GARANTIE CI-DESSUS EST EXCLUSIVE ET REMPLACE TOUTES AUTRES GARANTIES, EXPRESSES OU IMPLICITES, Y COMPRIS LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITE MARCHANDE, D'ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER ET DE RESPECT DES DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE. LA PRESENTE GARANTIE VOUS CONFERE DES DROITS SPECIFIQUES. VOUS POUVEZ DISPOSER D'AUTRES DROITS, QUI VARIENT D'UN ETAT ET D'UN PAYS A L'AUTRE.

9. Exclusion de responsabilité :

CERTAINS ETATS ET PAYS N'AUTORISENT PAS LA LIMITATION OU L'EXCLUSION DE RESPONSABILITE EN CAS DE DOMMAGES INDIRECTS OU ACCESSOIRES. IL EST DONC POSSIBLE QUE LA LIMITATION OU L'EXCLUSION CI-DESSOUS NE S'APPLIQUE PAS A VOTRE SITUATION.

DANS LES LIMITES AUTORISEES PAR LA LOI EN VIGUEUR ET INDEPENDAMMENT DE L'ECHEC DE TOUT EVENTUEL RECOURS STIPULE DANS LES PRESENTES, SYMANTEC ET SES CONCEDANTS DE LICENCE NE POURRONT EN AUCUN CAS ETRE TENUS RESPONSABLES D'EVENTUELS DOMMAGES SPECIAUX, INDIRECTS, ACCESSOIRES OU SIMILAIRES, Y COMPRIS DE TOUT MANQUE A GAGNER OU DE TOUTE PERTE DE DONNEES DECOULANT DE L'UTILISATION DU LOGICIEL OU DE L'IMPOSSIBILITE DE L'UTILISER, MEME SI SYMANTEC A ETE INFORMEE DE L'EVENTUALITE DE TELS DOMMAGES.

LA RESPONSABILITE DE SYMANTEC ET DE SES CONCEDANTS DE LICENCE N'EXCEDERA EN AUCUN CAS LE PRIX PAYE POUR LA PERIODE DE VALIDITE APPLICABLE. Les exclusions de responsabilité et limitations stipulées ci-dessus seront applicables, que Vous acceptiez ou non le Logiciel.

10. Droits restreints du gouvernement des Etats-Unis :

Le Logiciel est considéré comme logiciel commercial au sens de la section FAR 12.212 et est soumis aux droits restreints comme défini dans les sections FAR 52.227-19 "Logiciel commercial - Droits restreints" et DFARS 227.7202 "Droits du logiciel commercial ou de la Documentation du logiciel commercial", selon les cas, et à toute réglementation suivante. Toute utilisation, modification, reproduction, performance, affichage ou divulgation du Logiciel par le gouvernement des Etats-Unis doit être réalisé conformément aux termes du présent Contrat de licence.

11. Réglementation relative aux exportations :

Vous reconnaissez que le Logiciel et les données et services techniques y afférents (collectivement appelés "Technologie contrôlée") peuvent être soumis aux lois des Etats-Unis sur l'importation et l'exportation, en particulier les Réglementations administratives relatives aux exportations américaines (EAR) et les lois de tout pays dans lequel la Technologie contrôlée est importée ou ré-exportée. Vous acceptez de vous conformer à toutes les lois en vigueur et de ne pas exporter la Technologie contrôlée en violation de la loi des Etats-Unis ou de tout pays, entité ou personne faisant l'objet d'une interdiction et pour lequel/laquelle une licence d'exportation ou autre approbation gouvernementale est requise. Il est interdit d'exporter ou de ré-exporter les produits Symantec vers Cuba, la Corée du Nord, l'Iran, la Syrie et le Soudan et vers tout pays faisant l'objet de sanctions commerciales. Par la présente, Vous vous engagez à ne pas exporter ou vendre de Technologie contrôlée en vue d'une utilisation conjointe avec des armes chimiques, biologiques ou nucléaires, ou des missiles, drones ou véhicules spatiaux capables de fournir de telles armes.

12. Clauses générales :

Si Vous résidez en Amérique du Nord ou en Amérique latine, le présent Contrat de licence est régi par le droit de l'Etat de Californie, Etats-Unis d'Amérique. Partout ailleurs, il est régi par le droit applicable en Angleterre et au Pays de Galles. Le présent Contrat de licence constitue l'intégralité du contrat entre Vous et Symantec concernant le Logiciel et : (i) remplace toutes communications, propositions et déclarations antérieures ou actuelles, orales ou écrites, relatives à son objet ; et (ii) prévaut sur toutes conditions contraires ou supplémentaires de tout devis, commande, accusé de réception ou communication similaire entre les parties. Nonobstant les précédentes, rien dans le présent Accord de licence ne diminuera les droits dont Vous pourriez disposer dans le cadre de la législation existante sur la protection des consommateurs ou de toute autre loi en vigueur dans Votre juridiction, ne pouvant faire l'objet d'aucune renonciation par contrat. En cas de manquement de Votre part à l'une des conditions du présent Contrat de licence, celui-ci sera résilié et Vous devrez cesser d'utiliser le Logiciel et sa Documentation et en détruire toutes les copies. Les exclusions de responsabilité et limitations de garantie resteront applicables au-delà de la résiliation. Le Logiciel est livré départ usine Californie, Etats-Unis, ou Dublin, Irlande, respectivement (INCOTERMS CCI 2000). Le présent Contrat de licence ne peut être modifié que par la voie de la Documentation ou d'un document écrit signé par Vous et Symantec. Pour toute question concernant le présent Contrat de licence ou pour prendre contact avec

Symantec pour quelque raison que ce soit, veuillez envoyer un courrier à l'une des adresses suivantes : (i) Symantec Customer Service, 555 International Way, Springfield, OR 97477, Etats-Unis, (ii) Symantec Consumer Support, PO Box 5689, Dublin 15, Irlande, or (iii) Symantec Customer Service, 1 Julius Ave, North Ryde, NSW 2113, Australie, ou visitez la page du Support à l'adresse suivante : www.symantec.fr.

CPS / N360 / GLBL